



Résidences
Bien Vivre®

EDITO

- 1.** La vie en Résidences Bien Vivre
- 2.** Visuels
- 3.** Tarifs
- 4.** Prestation de services
- 5.** Documents



SOMMAIRE

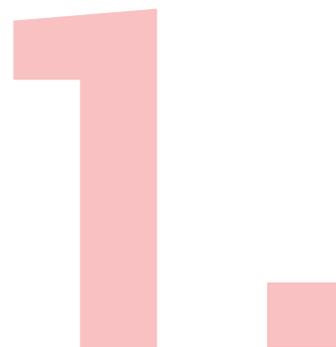
E D I T O

Les résidences de services, proposant des logements adaptés pour les seniors sont nées du constat de l'inadaptation des biens immobiliers au **vieillessement de la population**.

La France connaît une transition démographique. Selon l'INSEE, en 2060, plus de **33% des français seront âgés de plus de 60 ans** contre 20% en 2007, 1 personne sur 3 sera considérée comme senior. Les **plus de 75 ans vont passer de 5 à 10 millions en 30 ans**. Ce phénomène est dû au «baby-boom» entre 1945 et 1975 et à l'espérance de vie qui ne fait qu'augmenter.

Fort de cette analyse, la société RÉSIDENCES BIEN VIVRE a développé en centres-bourgs, au cœur de vos lieux de vie, une réponse concrète en matière de logements adaptés et d'accompagnement.

Venez découvrir notre concept adapté à vos besoins et pensés pour vous !



LA VIE EN
RÉSIDENCES BIEN VIVRE®



Parce que Bien Vivre, c'est bien vieillir !

Une résidence pleine de vie dans un **environnement calme et paisible.**

La promesse d'un **logement adapté** et **sécurisé** où vous vivez à votre propre rythme.

Un **lieu de rencontre** où vous conservez une vie sociale grâce aux activités collectives.

Notre philosophie

***Maintenir le plus longtemps &
le mieux possible nos aînés à leur domicile.***

Un concept, **Bien Vivre**

Résidences Bien Vivre, résidence service senior, répond aux attentes des personnes de 60 ans et plus qui souhaitent préserver leur rythme de vie et leurs habitudes dans un environnement adapté, convivial et sécurisé. Installée proche des commodités et des commerces en centre bourg.

Le logement devient trop grand, difficile à entretenir, et éloigné des commerces et des services, trop coûteux et les installations ne sont plus adaptées à leurs besoins qui ont évolué. Résidences Bien Vivre offre un appartement facile d'entretien aux normes PMR (Personne à mobilité réduite) avec une grande terrasse et une salle commune, espace de vie collectif, pour rompre l'isolement.

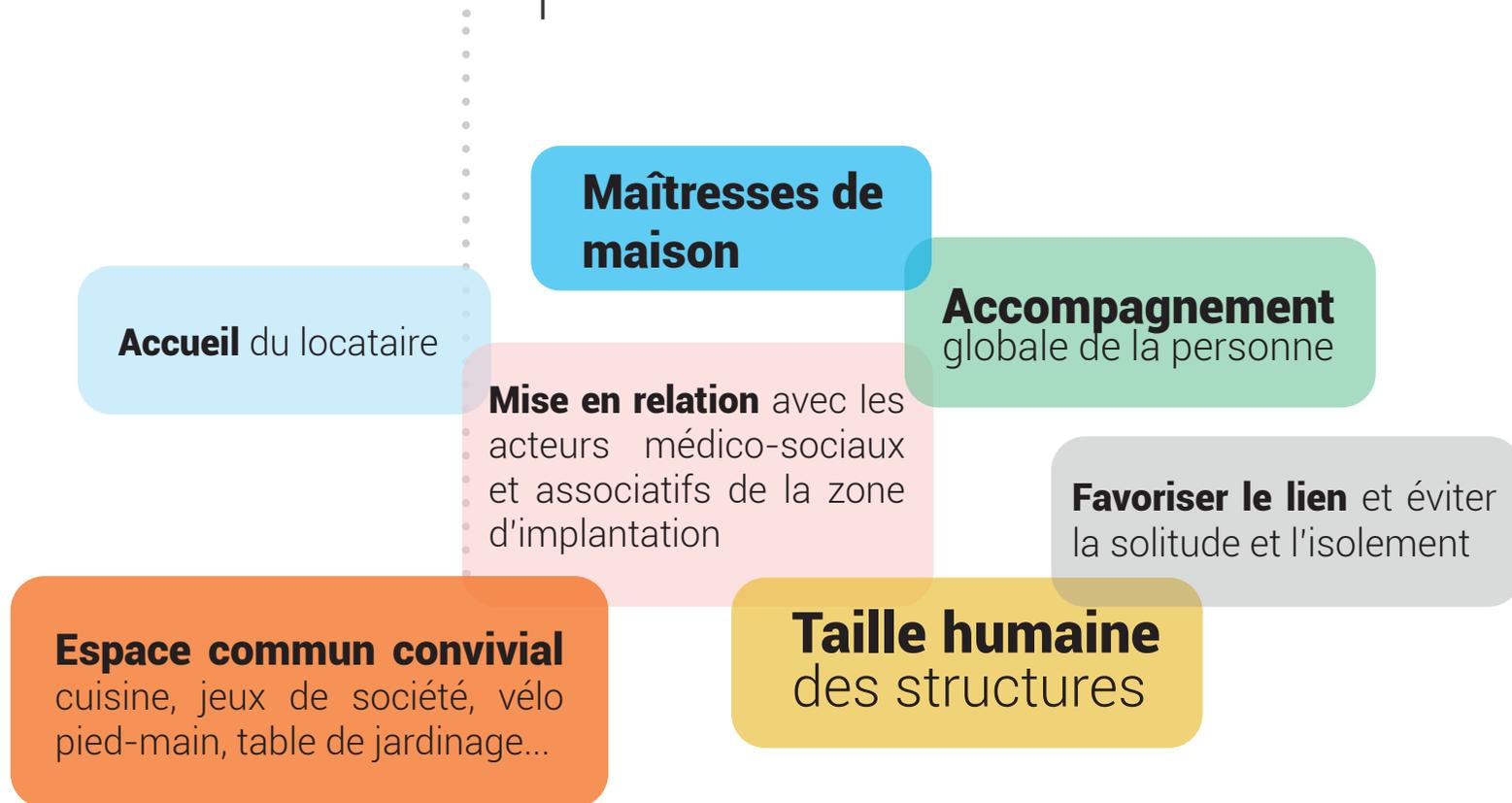


C'est ainsi une solution alternative de maintien à domicile : logements adaptés et accompagnement, via la mise en place d'étayage avec les acteurs médico-sociaux des lieux d'implantation, préviennent la perte d'autonomie. Cette prévention, passe aussi par les animations.

Ensemble de 22 à 26 logements, Résidences Bien vivre reste à taille humaine. Le lieu d'implantation permet aux résidents qui vivent depuis longtemps sur ce secteur de garder leurs habitudes et/ou de se rapprocher de leurs proches.



Ethique services



1. Vous accompagner à chaque étape de la vie

- Étude personnalisée de vos besoins, proposition de services adaptés
- Accompagnement dans le montage des dossiers de demandes d'aides à votre demande
- Accueil et suivi de votre bien-être par la maîtresse de maison
- Gestion de toutes demandes, assistance téléphonique 24h/24h
- Accompagnement au retour d'hospitalisation, aide à l'entrée en maison de retraite

2. Veiller à votre bien-être et à votre épanouissement personnel

- Environnement sécurisé et convivial.
- Proposer une offre de qualité.
- Permettre le maintien à domicile, le plus longtemps possible.
- Maintenir et favoriser les relations sociales.

3. Garantir les liens avec votre famille et vos amis

- Faire le lien avec votre famille et votre environnement.

4. Faire le lien avec la collectivité compétente et les services médico-sociaux

Votre **appartement**

Votre résidence, **labellisée RT 2012 et PMR** « Personnes à Mobilité Réduite » vous offre des logements allant du T2 au T3 entre 40 m² et 70 m².

Ils sont conçus de manière à répondre à tous vos besoins et attentes.

Vous disposez d'une pièce de vie ouverte sur l'extérieur, d'une terrasse privative ou d'un rez-de jardin d'environ 10m² et d'un garage ou d'une place de parking. L'entrée est sécurisée par des badges et un visiophone.

Les logements sont meublés et équipés dans une harmonie soignée, avec une ergonomie et un confort adaptés à vos besoins. L'aménagement intérieur vous laisse également la possibilité de disposer de quelques meubles afin de **personnaliser votre logement**.



Vos prestations

Cuisine équipée meublée

Séjour avec écran plat et canapé

Chambre avec lit double

Salle de bain adaptés avec douche extra plate
(possibilité d'installation de barre de maintien)

Volets roulants

Téléassistance (partenariat)

Garage et/ou place de parking attitré.

Ascenseur allongé



Au sein des Résidences Bien Vivre, les résidents bénéficient de l'accès à une **salle commune**, entre 80 et 100m² avec extérieur.

Espace d'échange et de convivialité aménagé par une architecte d'intérieur, calepinage, colorimétrie, mobilier et agencement chaleureux.

Des **activités et des animations** y sont proposées afin de dynamiser le quotidien des résidents.
Lieu partagé avec les autres résidents, où les bénéficiaires peuvent aussi convier leurs proches.

La bonne humeur et le partage sont les mots d'ordre de ce lieu.

La salle commune
Un espace de convivialité



La **maîtresse** de maison

La maîtresse de maison assure une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne de votre cadre de vie.

Elle prend soin des personnes par une aide de proximité permanente au quotidien. Elle anime la vie de la résidence et vous accompagne pour assurer votre bien-être.



SES MISSIONS

- Assurer un accueil convivial
- Bienveillance, écoute attentive, soutien moral
- Organisation de la vie en résidence, gestion de la Salle commune
- Proposer des services et animations correspondant à vos attentes
- Coordonner les interventions de tout aidant ou prestataire extérieur
- Évaluer et réagir sur les prestations
- Pour toute demande, vous orienter vers la solution adaptée
- Faire le lien avec votre famille et/ou votre environnement.
- Respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, de l'intimité et de la sécurité de la personne
- Traiter toutes réclamations
- Gestion du courrier sur votre demande

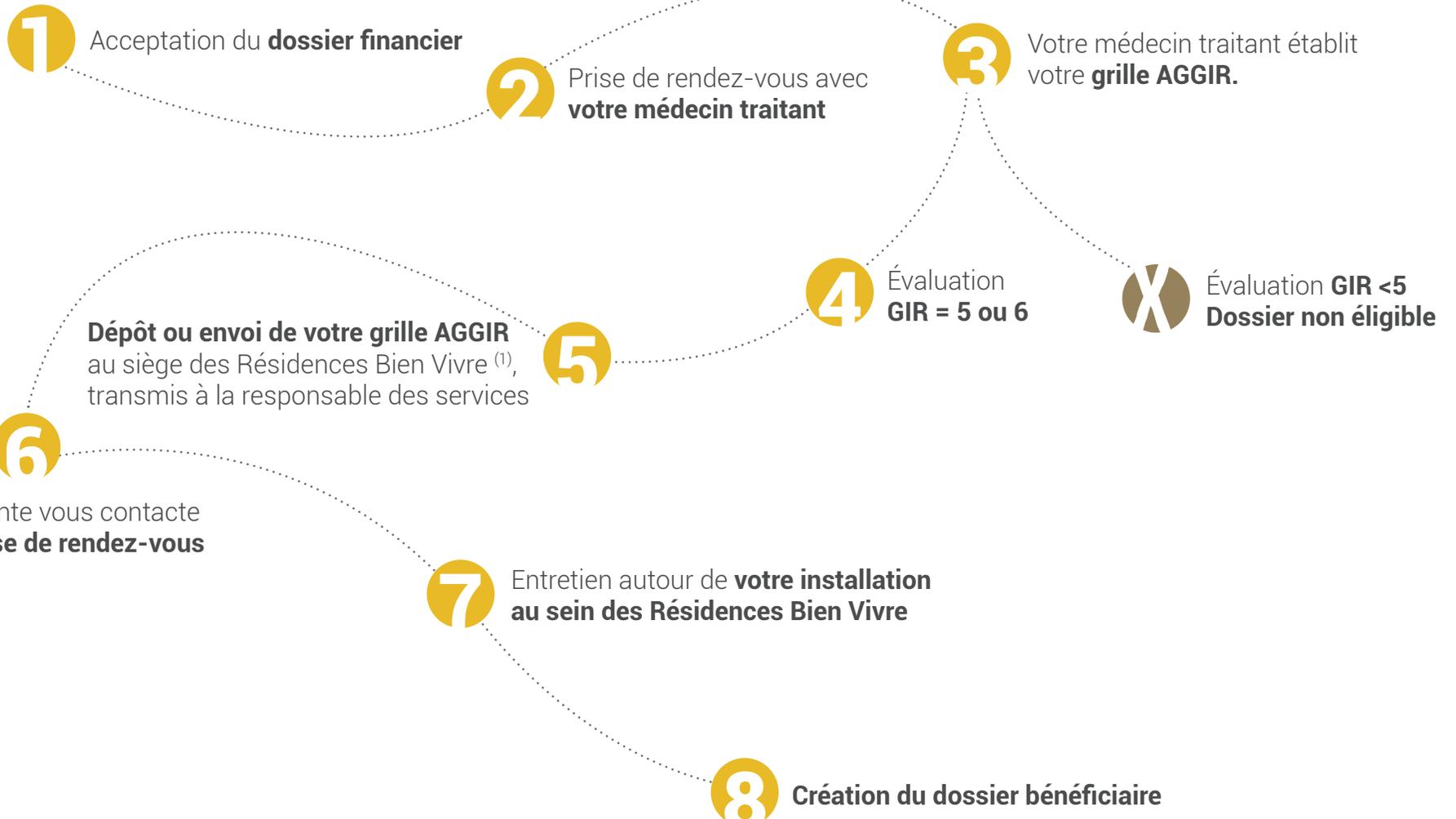
PRÉSENCE :

20 heures / semaine minimum.

[Une attention toute particulière vous sera portée pour la réussite de votre intégration à votre nouveau lieu de vie.]

- 1. Présentation du concept**
- 2. Dépôt du dossier de demande de logement**
- 3. Éligibilité du dossier de santé ⁽¹⁾
Signature des contrats**
- 4. Emménagement encadré par le personnel**

Étapes de votre **entretien**



2.



VISUELS

Chantier en cours





Appartement TÉMOIN







TARIFS

3.

La redevance mensuelle est composée de

Le loyer

Loyer déterminé en fonction du prix du marché et des prestations (Meublé, terrasse, place de parking)

Tarifs compris entre :

743€/ mois et 820€/ mois

pour un **T2 meublé**

937€/ mois et 1010€/ mois

pour un **T3 meublé**

Le forfait sur charges

- Consommations du logement et des parties communes : eau, chauffage et rafraîchissement électricité
- Assurance habitation
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Entretien et maintenance des parties communes
- Accès Wi-fi

Tarifs pour :

1 personne :

128 €/ mois pour un T2 meublé

148 €/mois pour un T3 meublé

2 personnes :

148 €/ mois pour un T2 meublé

ou un T3 meublé

Le forfait sur charges de services

(Charges de services non individualisables)

- Services de la maîtresse de maison
- Accès à la Salle commune
- Animations et sorties
- Nettoyage annuel de printemps
- Service de téléassistance, partenariat auprès de la société Alerte
- Conseil et accompagnement tout au long de la vie

Tarifs pour :

1 personne :

353 €/ mois pour un T2 meublé

414 €/mois pour un T3 meublé

2 personnes :

408€/ mois pour un T2 meublé

462€/ mois pour un T3 meublé

Charges de services non individualisables

Fourchette des tarifs TTC



Appartement T2

Pour **1 personne**

1 224€ à 1 301€/mois

Pour **2 personnes**

1 299€ à 1 376€/mois



Appartement T3

Pour **1 ou 2 personnes**

1 547€ à 1 620€/mois

4.



PRESTATION DE SERVICES

Les services

Services au sein des domiciles

Afin de soulager les bénéficiaires et leur environnement des contraintes de la vie courante, Résidences Bien Vivre propose des services tels que :
l'aide à la personne, l'aide aux courses, le portage de repas...

Pour ne pas avoir de ruptures d'accompagnement, ces services peuvent être apportés par nos partenaires présents sur la zone d'implantation de la résidence. Le résident a toujours le libre choix de la structure qui va l'accompagner, il peut aussi garder le personnel et/ou la structure dont il disposait avant son entrée.

Ces services sont en supplément de la mensualité (un crédit d'impôt de 50% est alloué sur ses prestations).

Les services collectifs

Résidences Bien Vivre propose des activités et des animations toutes les semaines. Afin de préserver la santé, la motricité, l'équilibre et la mémoire des résidents. Les animations s'adaptent aux besoins et envies des personnes. Ils retrouvent de l'Activité Physique Adaptée, des ateliers créatifs, des moments jeux, des ateliers prévention des risques...





Vous pourrez profiter de **services à la carte** que nous vous proposons d'organiser.

Entretien des logements, du linge de maison

Préparation et/ou portage de repas

Prévention des risques

Accompagnement aux courses

Accompagnement en dehors du domicile au bras ou véhiculé

BÉNÉFICIEZ DE
50%
de crédit d'impôt



*Mise en relation pour
d'autres services à votre
demande.*

5.



DOCUMENTS

Pièces à fournir par le locataire

Pièce d'identité (recto/verso)

RIB

2 derniers avis d'imposition (complets)

Justificatif de revenus :

- Pensions de retraite
- Pensions de réversion
- Revenus fonciers
- Revenus mobiliers
- Rentes viagères
- Indemnités ...
- Aide au logement
- APA
- Autres allocations

LOGEMENT ACTUEL :

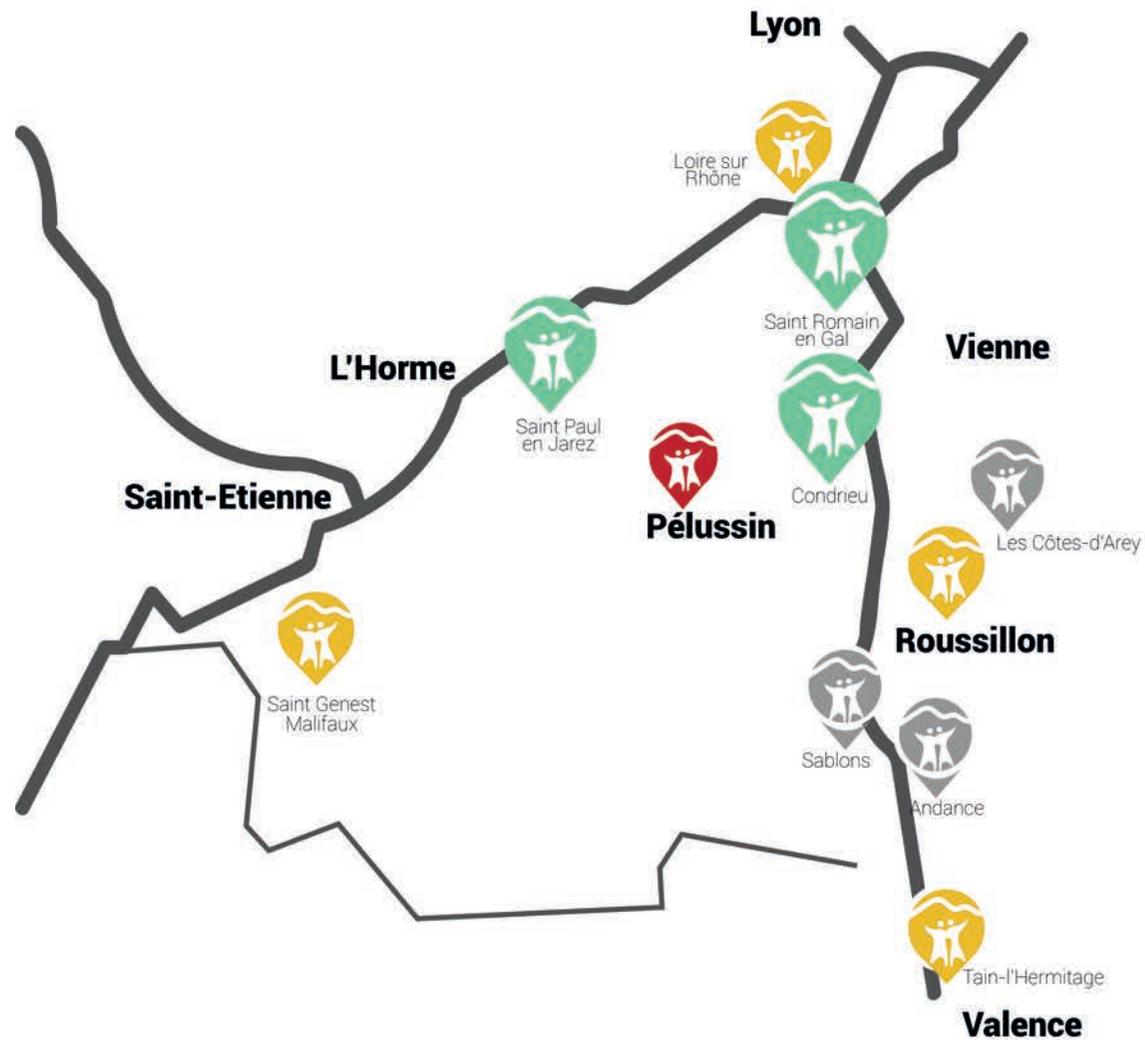
Propriétaire : dernière taxe foncière

Locataire : 3 dernières quittances de loyer

Hébergé : attestation d'hébergement

DOSSIER GARANT : **idem dossier locataire**

Nos résidences



Siège social



Projet construit



Projets en cours



Projets à l'étude



Votre chargé **de location**

Résidences Bien Vivre confie la gestion locative à l'agence API, votre administrateur de biens de proximité depuis 2004.

04 74 56 73 52

www.api-transaction.fr



www.residencesbienvivre.fr